

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 15 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 24 janvier 2008 portant nomination au sein du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière

NOR : SSAN1830021A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique et notamment son article 15;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2008 modifié portant nominations au sein du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière;

Vu la délibération n° 2010-06 du 28 avril 2010 modifiée portant organisation générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Pierre MORISSET est nommé en qualité d'adjoint au chef du département des affaires générales du Centre national de gestion. A cet effet, le second tiret de l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé du 24 janvier 2008 est ainsi rédigé:

« – M. Pierre MORISSET. »

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* et notifié à l'intéressé.

Fait le 15 janvier 2018.

*La directrice générale du Centre national de gestion
des praticiens hospitaliers et des personnels de direction
de la fonction publique hospitalière,*

D.TOUPILLIER